

**Festival Emmaüs Lescar -Pau / 4<sup>ème</sup> édition**  
**Mercredi 27 & Jeudi 28 Juillet 2011 / Fiche de Participation : N°**

Nom de la structure : .....  
 Association Loi 1901     Autre (à préciser) : .....

Nom et Prénom d'un Contact : ..... Portable.....

Courriel : .....

Village associatif : 35 espaces sur des thématiques prédéfinies : Humanitaire, Solidarité, Environnement, Economie Solidaire, Patrimoine, Habitat...

Sur le site, deux zones distinctes : le Village Associatif, avec Chapiteau pour les conférences : Entrée libre de 10h à 24h et la Zone Concerts : Entrée payante, de 16h à 2h. Les Participants n'ont pas la possibilité d'entrer sur la Zone Concerts sans s'acquitter du prix du billet.

ESPACE (de 10h à 24h maxi)     OUI /  NON

Chaque association disposera d'un espace d'environ 2X2 mètres avec 1 grille.

Il est souhaité que chaque association apporte son propre matériel et notamment des ... parasols. Cependant en cas de besoin, nous pourrions vous fournir :

1 table (1.20m) :  OUI /  NON

2 chaises :         OUI /  NON

Branchement électrique : prévoir vos rallonges et n'utiliser que des triplettes avec interrupteur.

Wifi : le Village associatif est couvert.

Si vous souhaitez une plus grande surface au sol pour votre installation (longueur/largueur) ou si du matériel spécifique sera amené par vos soins, nous le préciser : .....

.....

ANIMATION (de 13h à 24h)     OUI /  NON

Type d'animation : .....

Surface demandée / Matériel apporté : .....

Jour :                     Mercredi 27/08                     Jeudi 28/08

Horaires souhaités : .....

L'installation se fera le mercredi entre 8h et 9h30. Tout espace devra être prêt dès 9h30.

Un parking, près du Village, sera mis à votre disposition : 2 véhicules maxi par asso. Pour rappel, le boulevard du Cami-Salié sera fermé à toute circulation.

N° des plaques : Véhicule 1 : ..... / Véhicule 2 : .....

Durant la nuit de mercredi à jeudi, votre matériel pourra être laissé sur place dans un local spécifique. Le démontage se fera le 28 juillet au soir.

Pas de vente de boisson, ni de restauration mais toute autre vente en rapport avec votre but associatif, est autorisée.

Merci de respecter les dimensions des espaces ainsi que les consignes qui pourront vous être données, de vous munir de votre attestation d'assurance, de débrancher tout matériel électrique avant votre départ et de veiller à ne pas laisser sans surveillance sur votre espace, tout objet de valeur. La responsabilité de l'Organisateur (Emmaüs) ne saurait être recherchée ou engagée en cas de vol ou de détérioration.

Pour toute autre précision, merci de nous contacter au Tél/ Fax : 05 59 27 63 38 ou pendant la manifestation au 06 71 27 66 33.

Les inscriptions sont retenues en fonction de la date de réception de ce document, dans la limite des places disponibles. Date : ..../..../ 2011